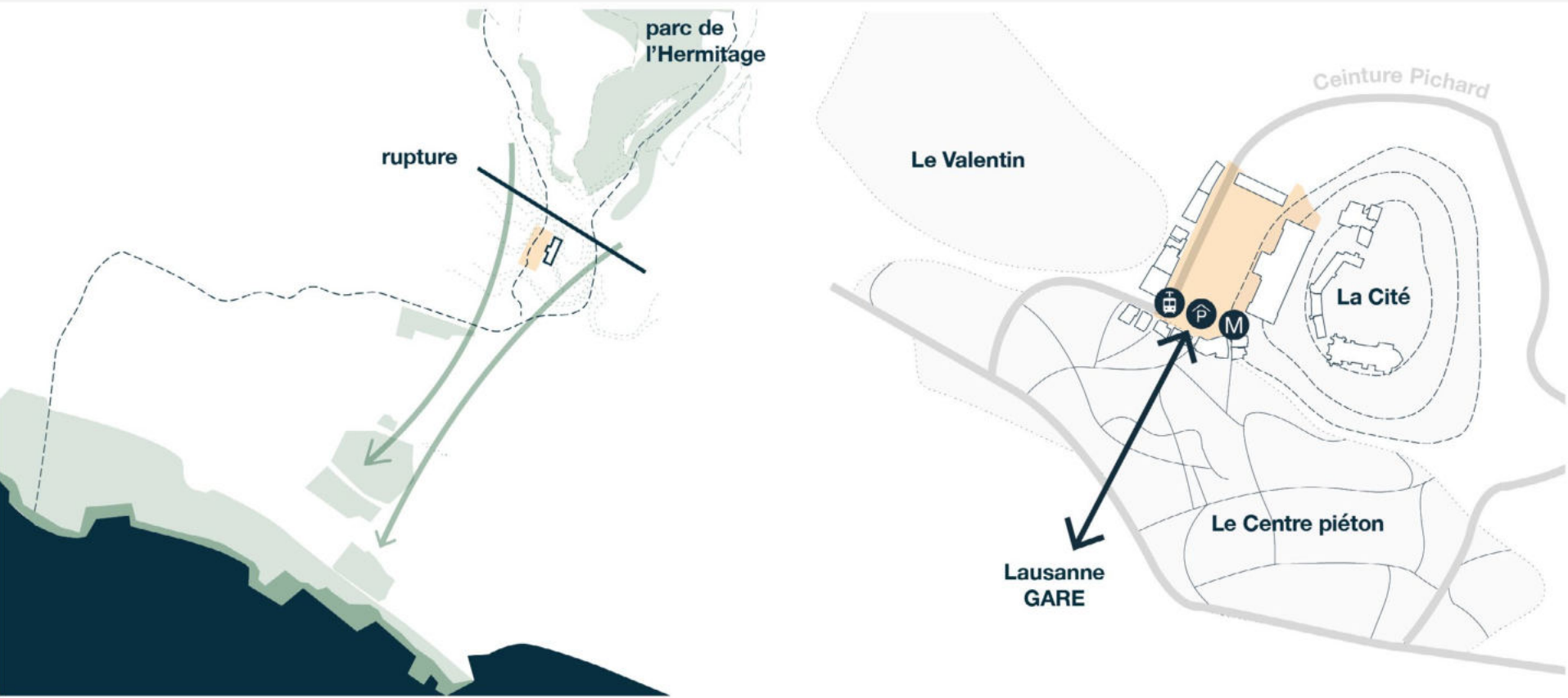


UN HERITAGE : LA PERMANENCE D'UN VIDE



UN CHAÎNON DANS LE VALLON
La place de la Riponne occupe une place singulière au creux de la vallée de la Louve, s'inscrivant naturellement dans le parcours induit par la topographie qui relie le parc de l'Hermitage au lac. Elle est aussi une géographie artificielle. Une surface qui a été le théâtre de profondes transformations. Le sol est ici urbain mais assure l'infrastructure : à regarder en profondeur, la place se révèle être la surface d'un parking quand la rue du Tunnel et le RUC tau de Riponne 10 apparaissent comme des ponts le franchissant.

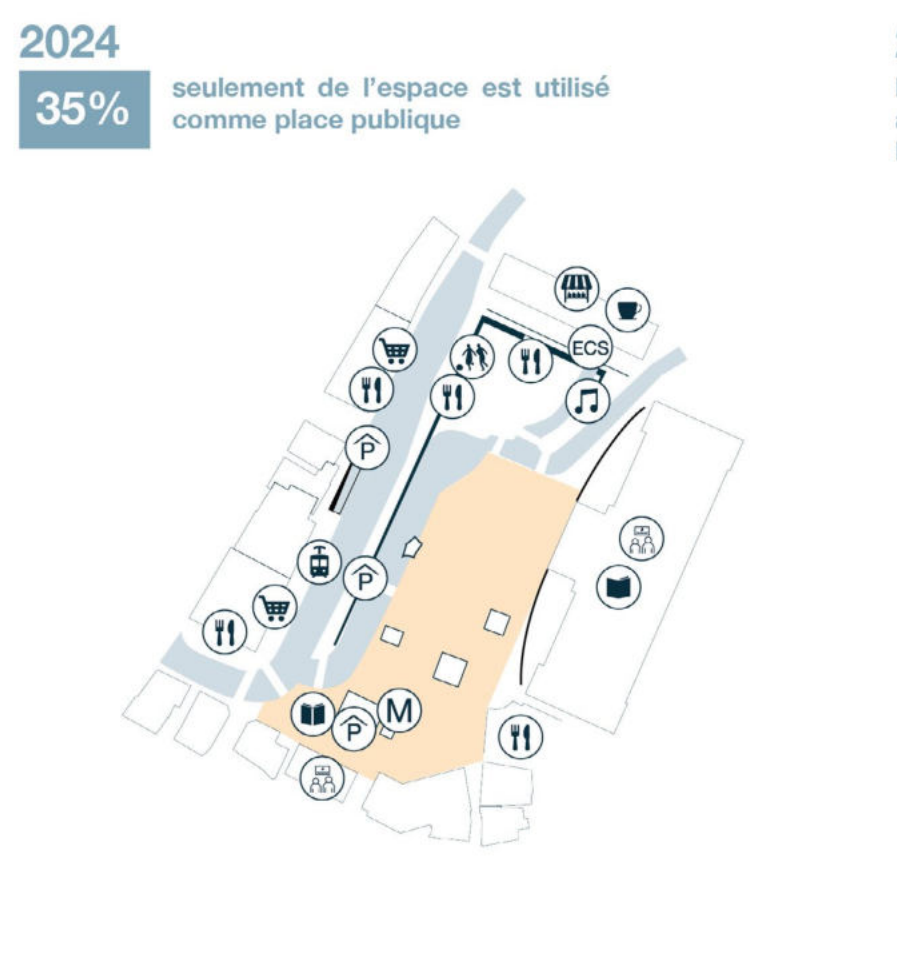
UN LIEN ENTRE QUARTIERS
Appuyée par la ceinture Richard dès le milieu du XIX^e, la Riponne fait historiquement le pont entre trois quartiers structurant Lausanne : la colline de la Cité, le cœur piétonnier et commercial du Centre-Ville et enfin les quartiers majoritairement résidentiels du Valentim, du Mont-Mont et au-delà. Aujourd'hui, elle continue d'être un lieu de connexion majeur car par sa géographie, sa proximité infrastructurelle (M2) avec la gare de Lausanne et les divers modes de transports qui s'y croisent (métro, bus, parking).

UNE EXCEPTION DANS UNE VILLE EN PENTE
Marquée par une topographie importante, faite de vallons, de pentes et de belvédères, cette zone est riche d'animations portées par une succession de placettes, d'escaliers et de balcons aux points de vue remarquables. Parmi ce réseau d'espaces publics, la Riponne constitue le plus grand espace d'un seul tenant relativement plat de Lausanne ce qui en fait l'un des lieux où la ville se rassemble s'exprime, se raconte, se fête. Un lieu de représentation pour une place unique dans le réseau de places lausannoises.

FAIRE DE LA PLACE UN LIEU D'HOSPITALITE

UNE PLACE OÙ VIVRE ENSEMBLE, UN ENJEU SOCIAL

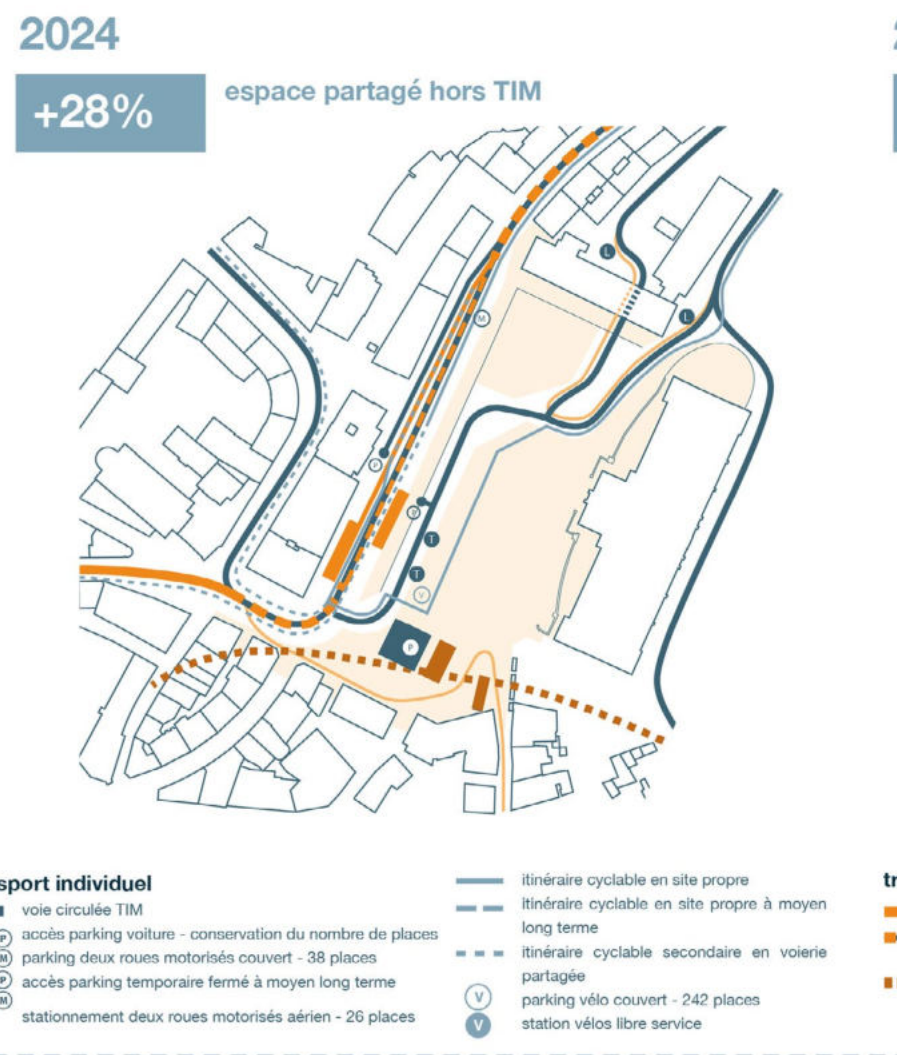
La place et ses abords présentent une figure fragmentée par une pluralité de programmes et de contraintes, attirant des usages et d'usages variés avec des attentes différentes et parfois opposées. Entre la circulation TIM, l'Espace de Conservation Sécurisée, la Halle-Jeu de la Grenette, les cafés et restaurants, les associations et bureaux, les lieux de vie nocturne ou de détente, comment façonner une place inclusive et ouverte qui favorise cette cohabitation ? Dans un monde qui tend de plus en plus à prévenir, empêcher, limiter, et séparer, cette cohabitation spatiale mais aussi programmatique est-elle viable ?
Aujourd'hui la place est fragmentée pour répondre à des pratiques variées dont l'emprise des occupations évolue au cours de la journée, de la semaine et de l'année. Si les franges Sud sont toujours très animées, son centre et sa partie Nord semblent moins sollicités. Entre la topographie de la place du Tunnel, l'écote au parking et le bâtiment Riponne 10, la place donne le sentiment d'une impasse sans perspective vers le Nord.
Comment recréer des continuités et simplifier son accessibilité pour connecter l'ensemble de la place à ses différentes franges et en faire un lieu unifié ?
L'hospitalité d'une place et de ses seuils :
La Riponne se compose d'une place dans la place, un cœur vivant dédié aux événements tels que les manifestations, les marchés et les rassemblements. La place est libérée de la circulation automobile. Les espaces végétalisés sont renforcés et amplifiés tout autour de la place apportant chacun une coloration singulière. Ce sont des espaces proposés à de multiples appropriations où l'on observe une cohabitation des usages. Que ce soit pour des moments de détente, des activités communautaires ou des échanges informels, chaque seuil contribue à tisser du lien avec le contexte bâti existant, à enrichir la vie de la place et à refléter la diversité des besoins et des attentes des usagers. La Riponne devient ainsi une place ouverte qui tisse des continuités et des liens entre les gens, les programmes et les espaces.



UNE PLACE PACIFIÉE, UN ENJEU DE MOBILITÉ

Actuellement, la place est occupée à environ 50% par les équipements dédiés à la circulation motorisée individuelle. L'objectif est de baisser drastiquement ce pourcentage pour faire la part belle aux modes de déplacement à faire place.
Comment organiser cette transition dans la lignée de l'ambition dressée par le plan climat lausannois ? Sans remettre le nombre de places allouées au parking Riponne, la réponse doit se situer dans une répartition plus équilibrée entre les différents modes de transport accompagnant la montée en puissance du pôle d'échange multimodal de la Riponne.

	Actuel	2030	2050
Nombre d'entrée au parking (actuellement 3 entrées)	3	2	1
CU HP en % (capacité utilisée du parking) charge horaire maximale du 22.06.24 majorée de 10% (fluctuation)	83	50	31
	94	0	47
	188	0	94
CU 1/4h critique	90	64	40
hors événements particuliers (Black Friday par ex.)	120	96	60
	240	192	120
Longueur de file d'attente par voie à la fin du 1/4h de pointe (en m)	108	491	108



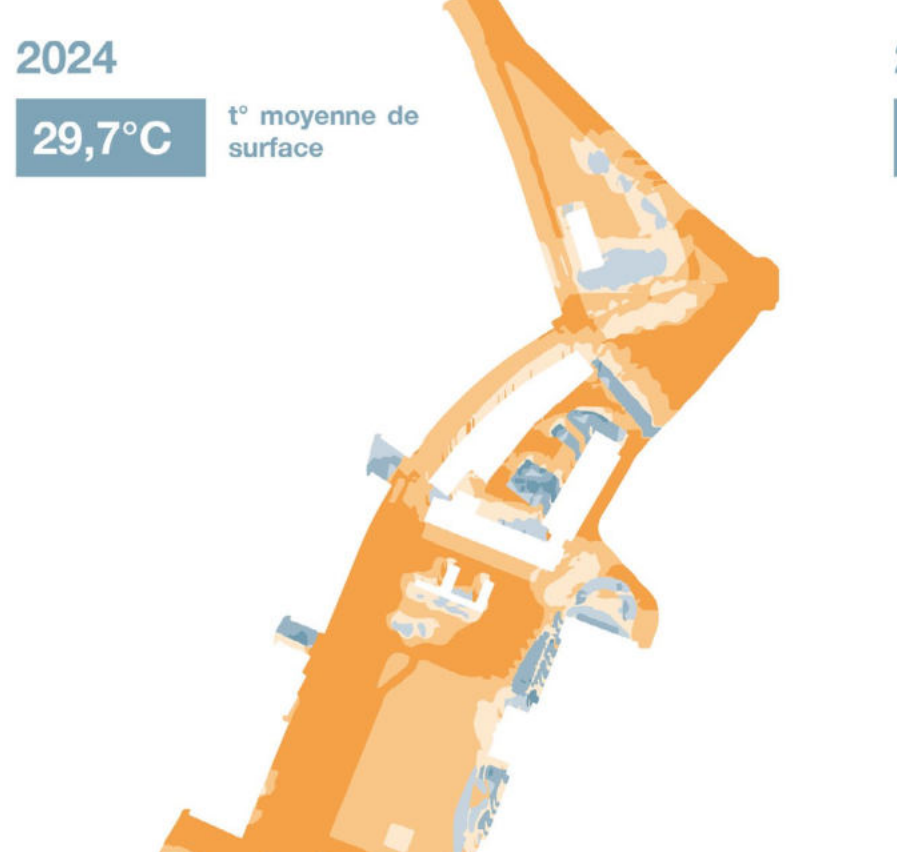
UNE PLACE PERMÉABLE, UN ENJEU DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

Valorisation des eaux pluviales
Récupération des eaux pluviales de toitures et de surface en amont de la place permettant d'alimenter :
1/ les nouvelles fosses en pleine-terre gravitaires
2/ les nouvelles fosses en lien avec les plantations existantes via un système de tranchées de Stockholm
3/ une cuve de rétention de 420m³ dans l'espace de l'ancien cinéma dont : - 380 m³ pour la gestion quantitative de la contrainte de regel (20L/s ha T° 10 ans) - 40 m³ pour la réutilisation de l'eau collectée (arrosage, nettoyage)
4/ une cuve de rétention de 500m³ destinée à l'arrosage des nouvelles plantations devant le pavillon.
Rafraîchissement des espaces publics par l'eau
Trois dispositifs de rafraîchissement ludiques sont intégrés à la place : des jets d'eau au centre, des brumisateurs devant l'espace Grenette, une fontaine d'eau potable sur la Parvis-Artaud.
En cas d'événement exceptionnel
En lien avec la gestion projetée sur la place du Tunnel, le nivellement de la place est revu afin d'acheminer les eaux au centre. Une légende descriptrice est réalisée des eaux avant évacuation vers la Louve en souterrain pour éviter leur ruissellement dans les rues en aval.

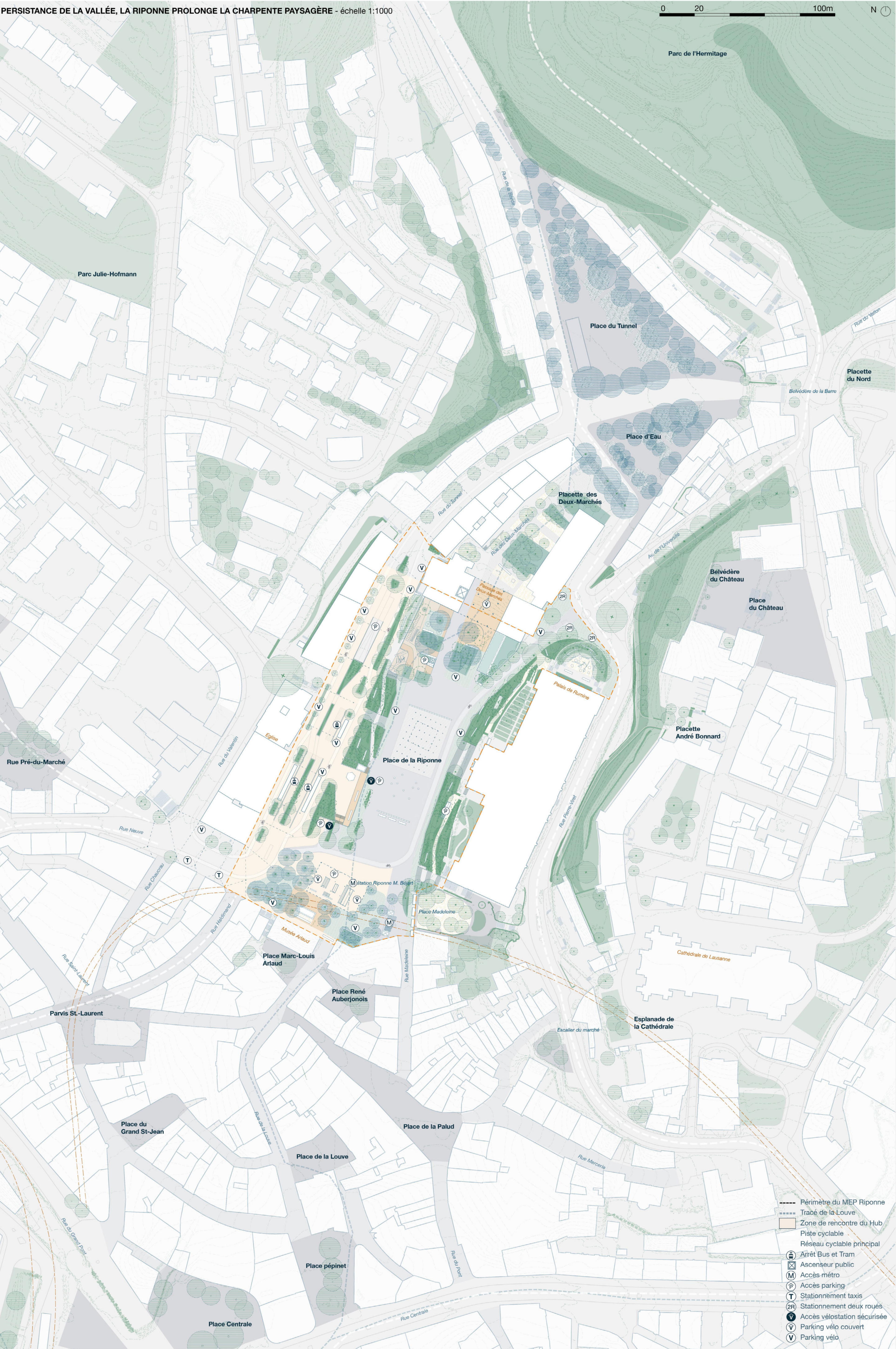


UNE PLACE RESILIENTE, UN ENJEU CONSTRUCTIF ET CLIMATIQUE

Le projet de la place du Tunnel a déjà permis une réelle amélioration de la température moyenne de surface (-2,9°C sur le périmètre Tunnel). Il s'agit donc de prolonger cet effort avec la reconstruction de la place Riponne tout en y préservant les fonctions urbaines essentielles. Il faut garantir que cet espace reste un lieu dynamique, capable d'accueillir de grands événements, tout en maintenant l'accès aux places de stationnement du parking souterrain.
Pour atteindre cet équilibre, nous travaillons sur plusieurs leviers : le choix de matériaux adaptés en termes d'albedo, la gestion des eaux météorologiques toujours en lien gravitaire avec les espaces plantés, des brumisateurs et jeux d'eau et une végétalisation ambitieuse des espaces qui permettent de retrouver de la pierre tendre. Grâce à ces interventions, nous visons une réduction supplémentaire de la température moyenne de surface de 3,3°C sur le périmètre du projet.
Cette transformation repose sur une vision à long terme. La plantation d'arbres dans le cadre de ce projet s'inscrit dans un horizon temporel où la pleine expression des bénéfices du végétal nécessite du temps. Les essences choisies pour leur résilience et leur capacité à s'adapter au milieu urbain, permettront d'atteindre et de dépasser l'ambitieux objectif fixé par le plan climat de Lausanne avec une canopée représentant 40% de la surface concernée. Cette temporalité longue, inhérente au cycle de croissance des arbres, permet d'envisager une amélioration durable et progressive de la qualité de vie en milieu urbain. Au fil des décennies, les arbres attendront leur maturité, apportant une ombre dense, régulant les températures, renforçant le caractère résilient et accueillant des espaces publics. Un travail sur le choix des espèces permet d'associer des arbres à croissance plus ou moins rapide et de garantir des effets déjà à moyen terme. Cette stratégie permet d'assurer une évolution continue de la canopée.



PERSISTANCE DE LA VALLÉE. LA RIPONNE PROLONGE LA CHARPENTE PAYSAGÈRE - échelle 1:1000



UN SENTIMENT GÉOGRAPHIQUE QUI ENGAGE SON TERRITOIRE

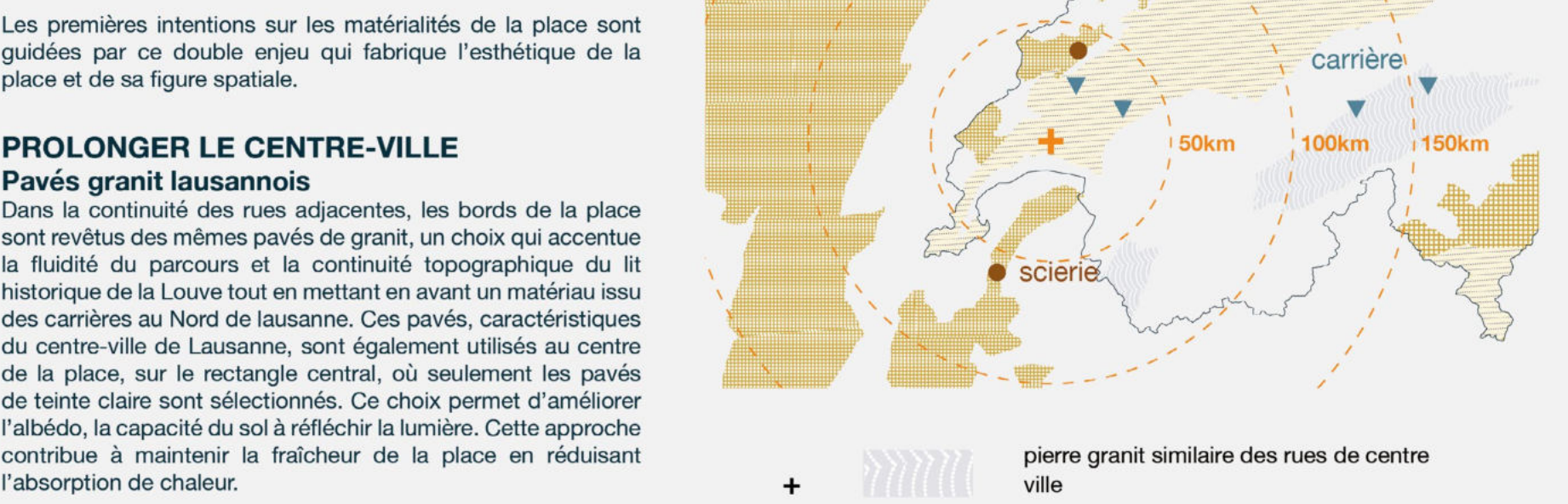
La Riponne ne se résume pas à l'espace circonscrit de la place, c'est avant tout une continuité urbaine et géographique dessinée par la persistance de la Louve. C'est dans ce sens que nous comprenons le récit déjà amorcé par la municipalité avec le réaménagement de la place du Tunnel et le précédent concours d'idées.
Pour prendre part à ce récit, la grammaire des lieux vient tirer la végétation du vallon au cœur des espaces plantés qui bordent la place.

C'est aussi la topographie de ce vallon qui est retissée avec la création de rives qui s'inscrivent dans la géographie plus large du vallon de la Louve. Ces deux rives organisent et contiennent la partie centrale de la place. La Riponne se compose d'une place dans la place, un cœur vivant dédié aux événements tels que les manifestations, les marchés et les rassemblements. Ce centre est bordé de seuils offrant chacun des colorations singulières à la place. Ce sont des espaces propices à de multiples appropriations où l'on observe une cohabitation des usages. Que ce soit pour des moments de détente, des activités communautaires ou des échanges informels, chaque frange contribue à enrichir la vie de la place et à refléter la diversité des besoins et des attentes des usagers.e.s.

Elle vient aussi puiser dans les liens sociaux et culturels de la ville avec son territoire productif par le choix des matériaux. Elle prolonge également le travail engagé sur Tunnel dans l'aspiré à la recherche d'un lieu où trouver des géométries et des complicités avec le travail déjà engagé sur la rue des Deux-Marchés.
Enfin, La Riponne se transforme en un véritable hub d'interconnexion des mobilités douces et des transports publics à l'échelle de la ville. Elle se distingue comme lieu clé dans la mise en œuvre de la politique climatique de Lausanne, visant la décarbonation de la mobilité dans un futur proche. Le projet de la nouvelle place de la Riponne est l'un des emblèmes de cette politique et vient matérialiser ces ambitions dans le quotidien des Lausannois.

MATÉRIALITÉS LOCALES ET DURABLES

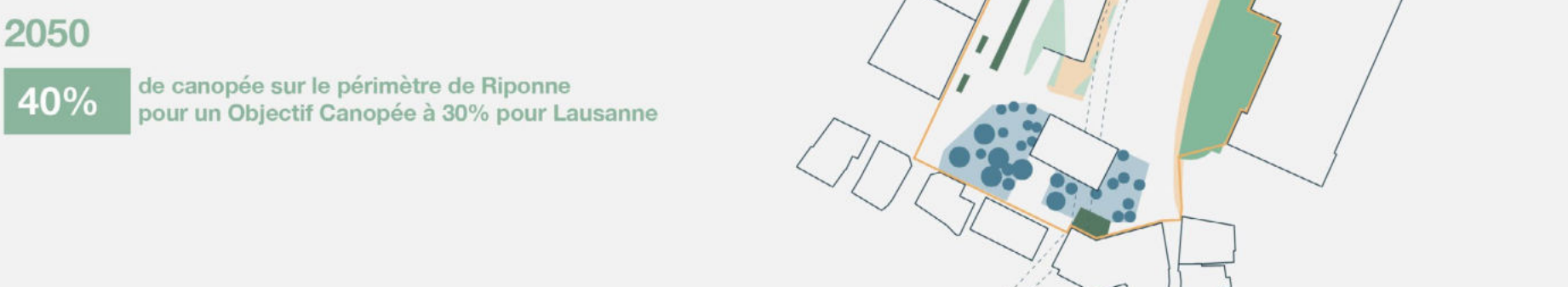
D'où vient la matière et les savoir-faire qui permettent sa mise en œuvre ? En quel cette fabrication est-à la fois un enjeu de diminution de l'empreinte carbone mais aussi une opportunité pour tisser des liens sociaux et culturels entre Lausanne et son territoire ?



PROLONGER LE CENTRE-VILLE
Pavés granit lausannois
Dans la continuité des rues adjacentes, les bords de la place sont revêtus des mêmes pavés de granit, un choix qui accentue la fluidité du parcours et la continuité topographique du lit historique de la Louve tout en mettant en avant un matériau issu des carrières du Nord de Lausanne. Ces pavés, caractéristiques du centre-ville de Lausanne, sont également utilisés au centre de la place, sur le rectangle central, où seulement les pavés de trottoir sont sélectionnés. Ce choix permet d'améliorer l'albedo, la capacité du sol à réfléchir la lumière. Cette approche contribue à maintenir la fraîcheur de la place en réduisant l'absorption de chaleur.
LIASON METRO-TUNNEL
Pierre en grès
Dans l'espace d'intermodalité entre la rue du Tunnel et la place, un sol en grès beige est choisi pour faciliter les déplacements tout en offrant une surface fonctionnelle et esthétique. Il s'agit d'un matériau clair avec un meilleur albedo que le granit du centre-ville pouvant être extrait de carrière à 70km dans le canton de Berne.
LES SEUILS
Pavés bois, stabilisés et réemploi
Les franges autour de la place sont définies par des matérialités distinctes : des pavés en bois debout - à l'indice carbone négatif - permettent de qualifier les différents micro-lieux aux abords de la place et de faire le lien avec une production sylvo-civile helvétique notamment sur les massifs Nord. Les sols en stabilisés et les technosols plantés enrichissent l'espace avec une texture diversifiée et des capacités de drainage améliorées. Les bordures et empièchements existants sont réemployés pour soutenir les pentes et former des assises sur les bords de la place.

FLORE ET MILIEUX

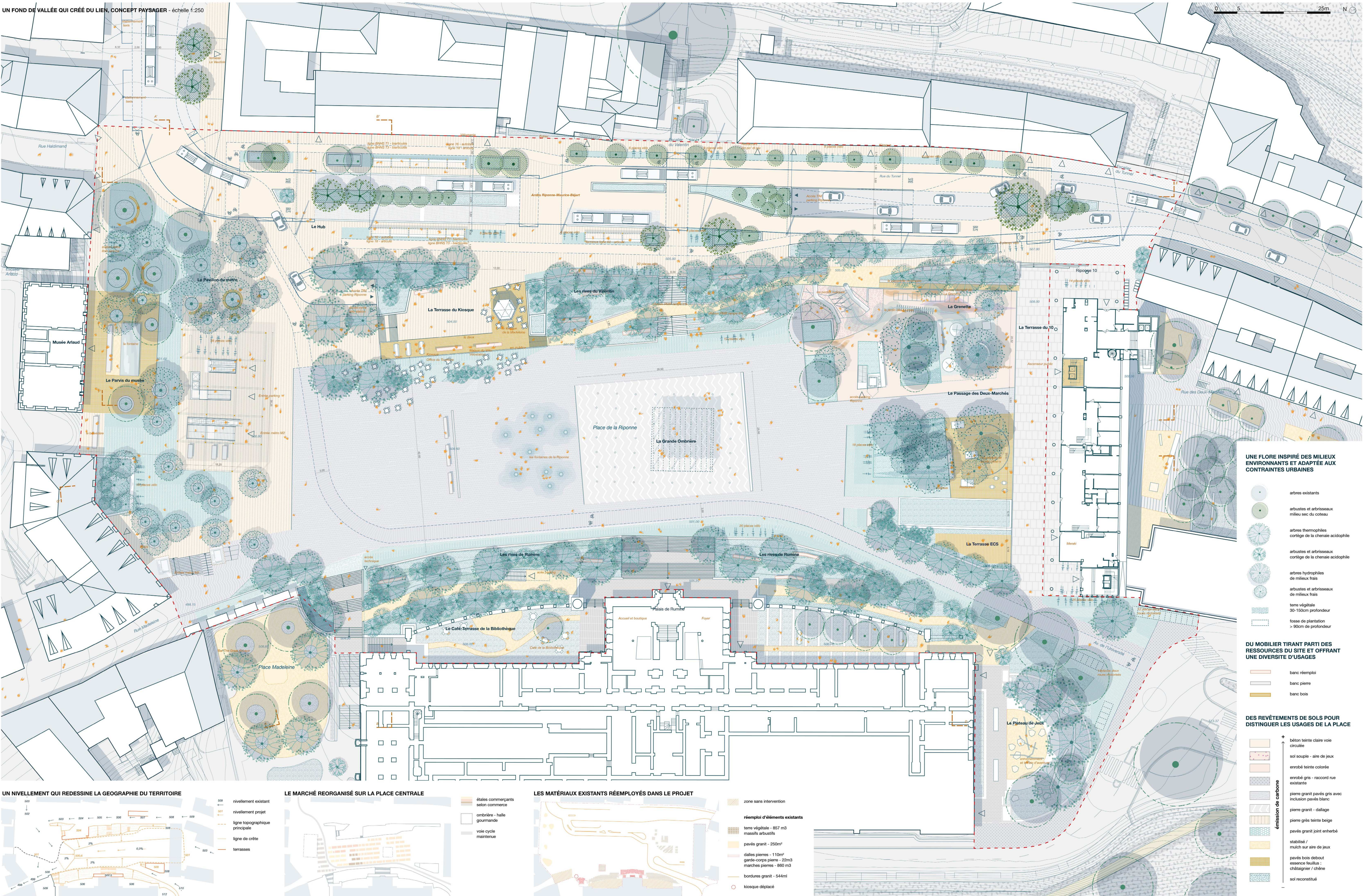
La palette végétale s'inspire de la flore sauvage des milieux environnants. Adaptée aux conditions climatiques territoriales, une sélection est faite pour choisir les végétaux les plus robustes pour également supporter le contexte urbain et anticiper les changements climatiques. Les tailles et essences végétales sont réparties selon l'exposition, l'épaisseur de terre disponible et l'humidité du sol selon la position topographique. Cet ensemble de milieux écologiques dessine une canopée continue sur le pourtour de la place et une variété d'ambiances et d'ombrages adaptés aux usages.



LES RIVES DE LA VALLÉE
La Rive Ouest, le cortège illial thermophile
La Rive Ouest est inspirée des milieux en amont de la Louve : un boisement de feuillus matures dont le feuillage dense procure une bonne capacité d'ombrage. L'origine de ce groupement qui occupe des éboulis en situation ensoleillée lui procure une bonne capacité à s'adapter à la sécheresse, elle est complétée par une pelouse sèche à mi-sèche médio-européenne.
La Rive Est, le cortège chênale acidophile
La Rive Est est conçue d'après les milieux en amont du Flon : une forêt dominée par les chênes Quercus robur et Quercus petraea. Ces essences sont de bons régulateurs de climat local et ont une capacité à fixer les polluants gazeux. Cet espace étant plus ombragé, il se rapproche d'un milieu similaire à celui d'une forêt de feuillus.
Le fond de la Vallée
Le milieu frais à humide sur dalle
Les fosses sur dalle sont adaptées à la sécheresse et l'humidité modérée. La dalle épaisse de sol favorise des végétaux arbustifs choisis pour leurs capacités à résister à la sécheresse. La strate herbacée favorise la filtration des eaux du ruissellement.
Le milieu frais à humide de pleine terre
Au niveau bas de la place, des fosses plantées recueillent les eaux pluviales plantées d'essences locales issues des estuaries du lac Léman : une végétation forestière thermophile et hygrophiles adaptée aux inondations fréquentes. Ce groupement comprend l'ailante glutineux dont le système racinaire ancre les sols en azote et aère les sols compacts.

Les arbres urbains, adaptés à la sécheresse
Dans les lieux de passage, en haut des cotéaux, des boquets ombragent les espaces piétons. Les essences diversifiées forment un groupement plus résilient face aux ravages, et adapté aux fortes chaleurs pour anticiper l'évolution du climat. Des essences comestibles favorisent la biodiversité et donnent une échelle domestique aux habitats.e.s, avec des fruits et des feuilles à cueillir au fil des saisons.

UN FOND DE VALLÉE QUI CRÉE DU LIEN, CONCEPT PAYSAGER - échelle 1:250



SUPERPOSITION

PAVILLON, TALUS, BASSIN : UNE TOPOGRAPHIE HABITÉE - COUPE FF' 1:250

MICRO-CLIMAT

- 1 Récupération des eaux pluviales du pavillon abritant les entrées du métro et du parking
- 2 Fontaine alimentée à partir des eaux pluviales récupérées en toiture et sur l'espace public puis stockées et traitées dans l'ancien réservoir civil
- 3 Création de rives plantées sur les fronts Est et Ouest faisant le lien entre les points hauts et bas de la place

USAGES DES SEUILS

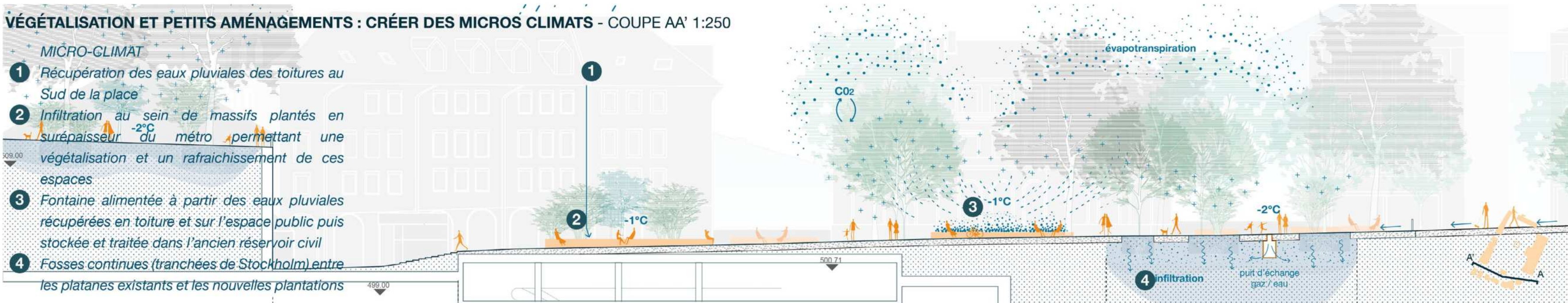
- 4 Réaménagement du RDC du parking Sud. Le kiosque actuel y est déplacé. Un café et une station vélo humanisée sont installés en lien avec le parking, la place et la terrasse belvédère.
- 5 Maintien du RDC de la Grenette et extension de la halte-jeux en lien avec un nouvel espace planté et de jeux
- 6 Création d'un ascenseur public pour simplifier les déplacements et relier le haut des rues du Tunnel et de l'Université depuis le balcon de Riponne 10 avec le niveau bas de la place. Cette circulation est connectée à la nouvelle maison du projet.
- 7 Création d'une terrasse-belvédère en continuité de la rue du Tunnel et en surplomb de la place



VÉGÉTALISATION ET PETITS AMÉNAGEMENTS : CRÉER DES MICROS CLIMATS - COUPE AA' 1:250

MICRO-CLIMAT

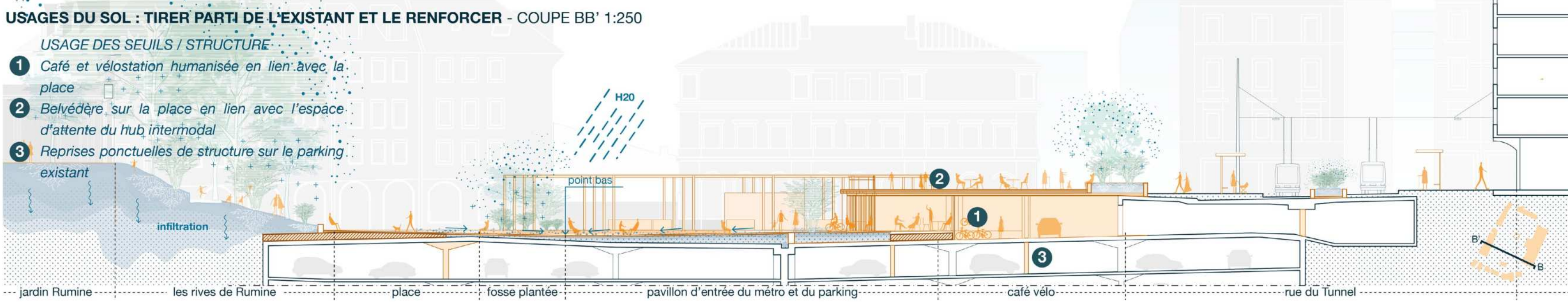
- 1 Récupération des eaux pluviales des toitures au Sud de la place
- 2 Infiltration au sein de massifs plantés en surpasseur du métro permettant une végétalisation et un rafraîchissement de ces espaces
- 3 Fontaine alimentée à partir des eaux pluviales récupérées en toiture et sur l'espace public puis stockée et traitée dans l'ancien réservoir civil
- 4 Fosses continues (tranchées de Stockholm) entre les platanes existants et les nouvelles plantations



USAGES DU SOL : TIRER PARTI DE L'EXISTANT ET LE RENFORCER - COUPE BB' 1:250

USAGE DES SEUILS / STRUCTURE

- 1 Café et vélostation humanisée en lien avec la place
- 2 Belvédère sur la place en lien avec l'espace d'attente du hub intermodal
- 3 Reprises ponctuelles de structure sur le parking existant



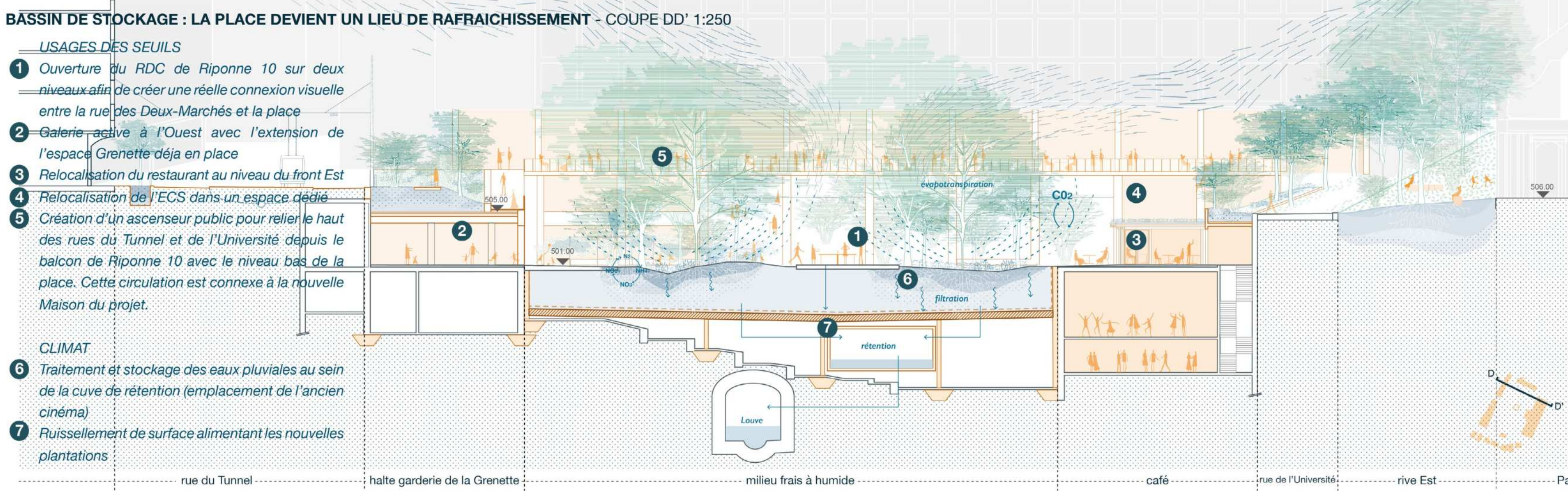
BASSIN DE STOCKAGE : LA PLACE DEVIENT UN LIEU DE RAFFRAÎCHISSEMENT - COUPE DD' 1:250

USAGES DES SEUILS

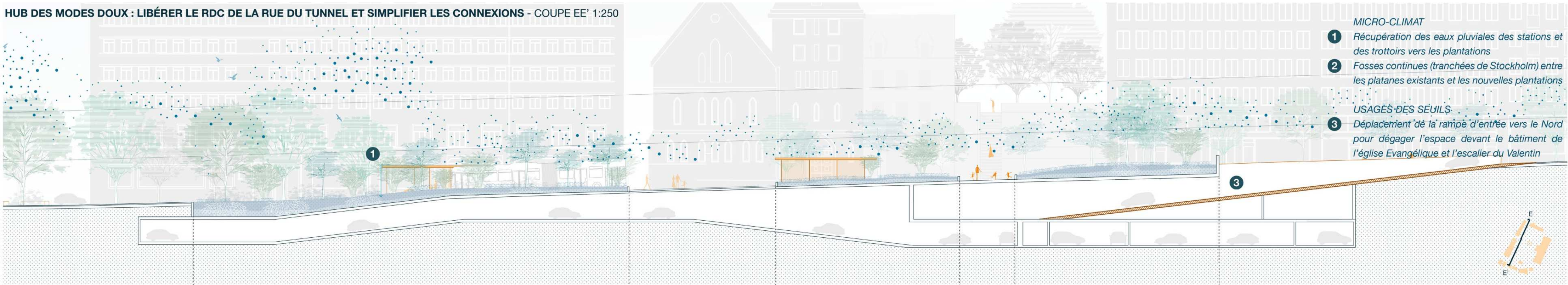
- 1 Ouverture du RDC de Riponne 10 sur deux niveaux afin de créer une réelle connexion visuelle entre la rue des Deux-Marchés et la place
- 2 Galerie passive à l'Ouest avec l'extension de l'espace Grenette déjà en place
- 3 Relocalisation du restaurant au niveau du front Est
- 4 Relocalisation de l'ECS dans un espace dédié
- 5 Création d'un ascenseur public pour relier le haut des rues du Tunnel et de l'Université depuis le balcon de Riponne 10 avec le niveau bas de la place. Cette circulation est connectée à la nouvelle Maison du projet.

CLIMAT

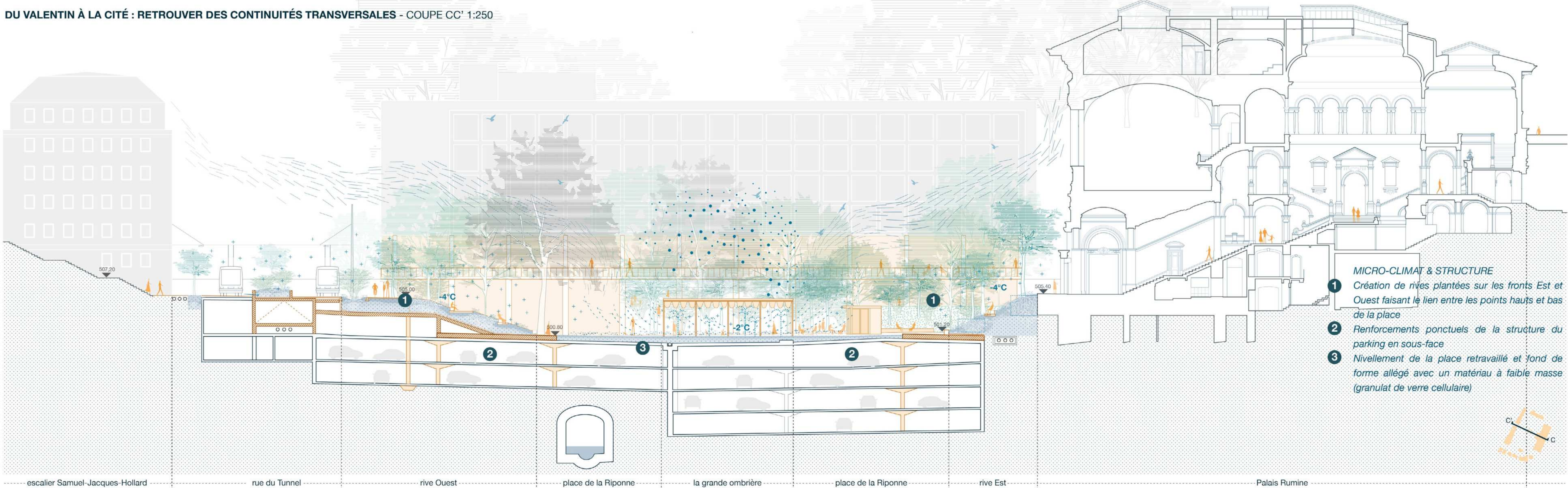
- 6 Traitement et stockage des eaux pluviales au sein de la cuve de rétention (emplacement de l'ancien cinéma)
- 7 Ruissellement de surface alimentant les nouvelles plantations



HUB DES MODES DOUX : LIBÉRER LE RDC DE LA RUE DU TUNNEL ET SIMPLIFIER LES CONNEXIONS - COUPE EE' 1:250



DU VALENTIN À LA CITÉ : RETROUVER DES CONTINUITÉS TRANSVERSALES - COUPE CC' 1:250



FRONTAGE EST : DES TALUS VÉGÉTAUX GÉNÉREUX QUI RECONNECTENT LE PALAIS DE RUMINE ET LA RIPPONNE - COUPE GG' 1:250

USAGES DES SEUILS

- 1 Ouverture du RDC de Riponne 10 sur deux niveaux afin de créer une réelle connexion visuelle entre la rue des Deux-Marchés et la place
- 2 Relocalisation du restaurant au niveau du front Est
- 3 Terrasse de l'ECS à distance de Grenette mais en lien avec la place et l'espace public

MICRO-CLIMAT & STRUCTURE

- 4 L'ombrière fonctionne comme objet temporaire et modulaire qui évoque l'ancien marché de Grenette et devient le support de plusieurs activités de la place (marché, food-truck, cinéma en plein air, etc.)
- 5 Les réservations des poteaux reprennent la structure du parking souterrain afin d'être sur la structure existante par renforts





FRONTAGE NORD – UNE OASIS ESTIVALE AU CŒUR DE LA PLACE 1

La place de la Riponne se transforme en un écorin accueillant au cœur de la ville. En été, le fond de la vallée devient un espace animé avec des espaces végétalisés et arborés, des jeux d'eau et des espaces ombragés, offrant ainsi une atmosphère rafraîchissante et ludique aux usager.e.s. **Les fontaines centrales jouent un double rôle : elles améliorent le confort climatique tout en insufflant une énergie joyeuse et conviviale à l'ensemble de la place.** Les espaces arborés ceinturent la place, offrent des espaces de détente appropriables par toutes et tous et permettant de maintenir un climat plus frais l'été. **Une large ombrière, flexible mais néanmoins stratégiquement positionnée sur la place, protège les visiteurs de la chaleur tout en offrant un cadre idéal pour les spectacles et événements.** Ce nouvel aménagement s'accompagne du percement d'un grand passage sous Riponne 10, assurant une connexion plus fluide et naturelle avec le quartier du Tunnel qui se distingue en point de fuite.



LE PASSAGE DE RIPONNE 10

Le réaménagement de Riponne 10 se fait dans un objectif de continuité entre les espaces publics et de renforcement du sentiment géographique. Le passage agrandi à travers le bâtiment permet de relier la place à l'îlot des Deux-Marchés. **Les aménagements intérieurs sont repensés pour optimiser l'usage et l'accès. Certains programmes existants sont relocalisés en fonction des aménagements projetés.** L'association Maison du vélo est rattachée à la nouvelle vélostation humanisée, offrant un espace de réparation en libre-service en lien direct avec l'espace de stationnement sécurisé pour les vélos. Les épiceries et boutiques sociales présentes au rez-de-place sont maintenues et mises en valeur par leur emplacement stratégique, accessibles depuis le nouveau passage, contribuant à l'animation quotidienne. L'ESC est déplacé au R+1 avec un accès par l'avenue de l'Université, cet espace bénéficie d'une terrasse dédiée. Un ascenseur public relie directement le R+2 et le rez-de-place. Reliant l'avenue de l'Université et le haut de la rue du Tunnel à la place de façon directe et il permet d'activer la coursive de Riponne 10 qui devient un balcon animé avec une vue sur la place. Une maison du projet ouverte sur la place, permet aux citoyennes de suivre et de dialoguer autour de la transformation du quartier. Riponne 10 s'inscrit comme un élément de connexion et un vecteur de vie sociale.



FRONTAGE OUEST – LE PRINTEMPS SOUS LES ARBRES DES RIVES DE LA PLACE 3

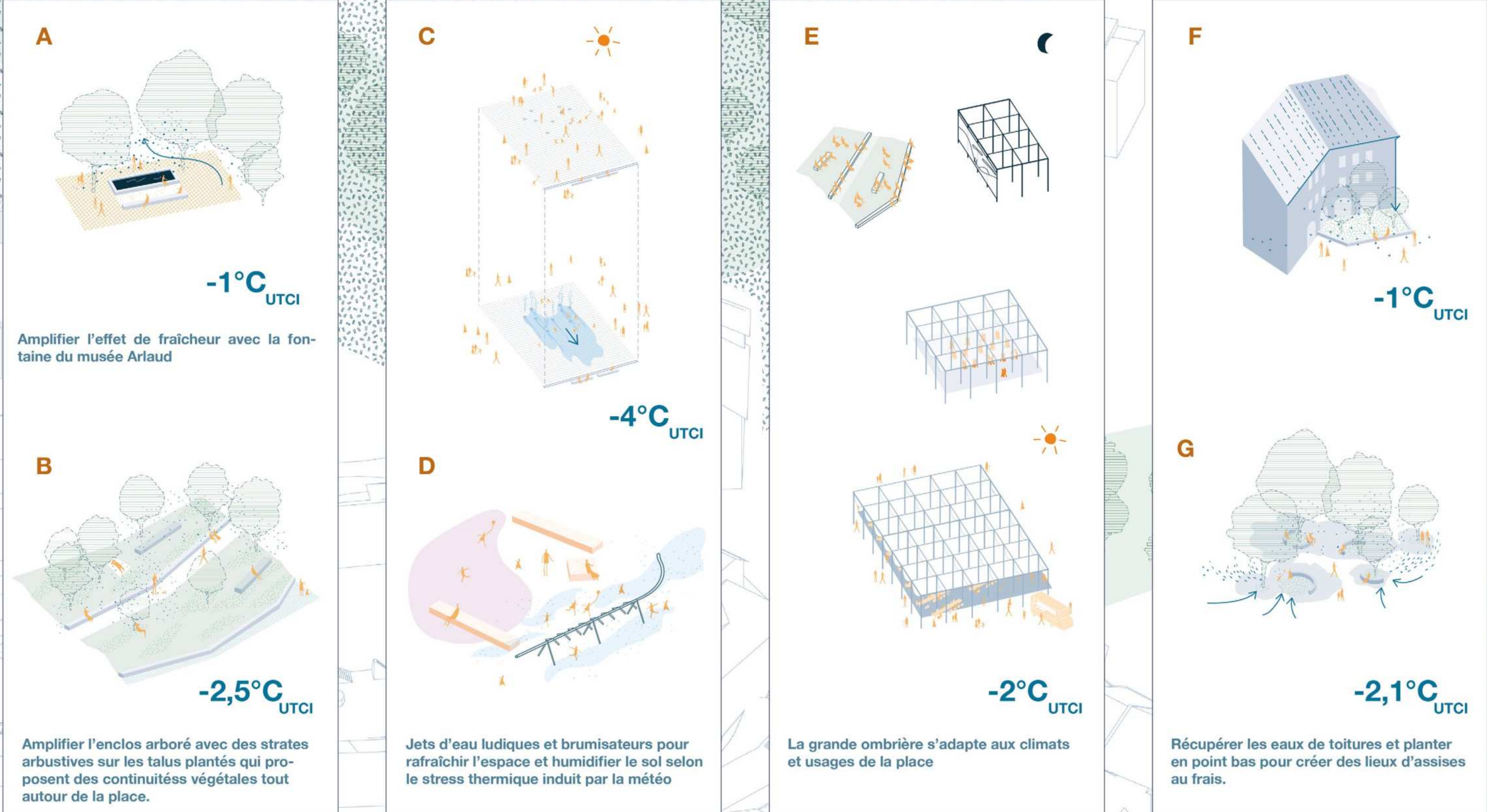
Le frontage Ouest de la place offre une transition naturelle entre la rue du Tunnel et l'espace central grâce à une grande berge paysagère. **Cette rive végétalisée redessine la topographie de la vallée permettant de retrouver un sentiment d'appartenance à la géographie dans laquelle la place s'inscrit.** Cette rive est un espace biodiversité, de désamblations et de connexions. Elle est ponctuée d'escaliers, d'une large rampe accessible et de pentes végétalisées praticables. Pour renforcer la qualité piétonne de la place, l'accès au parking est repensé et relocalisé au Sud. Cette configuration réduit considérablement le passage des voitures sur la place, laissant davantage d'espace aux vélos doux.



LE PAVILLON CAFÉ-KIOSQUE-VÉLOSTATION

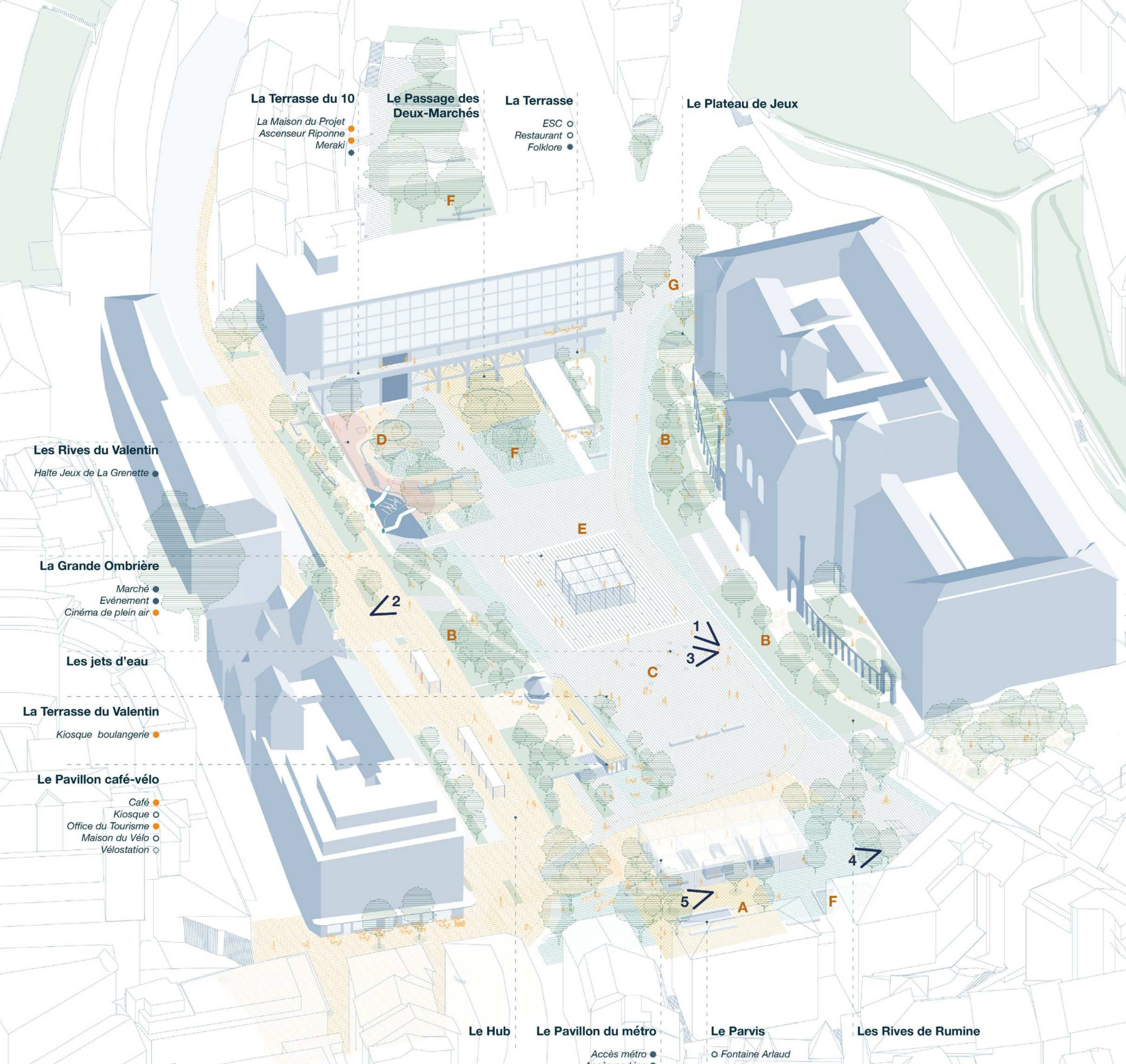
Situé à l'angle clé de la place, après le croisement Tunnel-Valentin et à proximité immédiate du hub de mobilité et de l'entrée du parking, **le pavillon rassemble des programmes essentiels pour dynamiser et structurer les usages du site.** Situé à l'angle, le café s'ouvre sur une terrasse dédiée, offrant un espace convivial pour les usager.e.s, parfaitement intégré au flux piétonnier et protégé des circulations motorisées ou cyclistes. **Le programme du kiosque est repensé et déplacé et un office du tourisme est ajouté pour renforcer les services de proximité et l'attractivité du site.** Une vélostation accessible directement depuis l'arrière via l'entrée du parking, est complétée par un atelier de réparation vélo, en lien avec l'association Maison du vélo précédemment située sous Riponne 10. Cet espace favorise les mobilités douces et participe à la vie quotidienne du hub de mobilité. **Les grands rives végétalisées entourent le pavillon apportent ombre et fraîcheur, et offrent des lieux de repos paisibles au cœur de la ville.** Ces espaces verts redéfinissent la place comme un véritable poumon urbain, propice à la détente et à la convivialité.

LA VALLÉE, SES CLIMATS ET SES USAGES



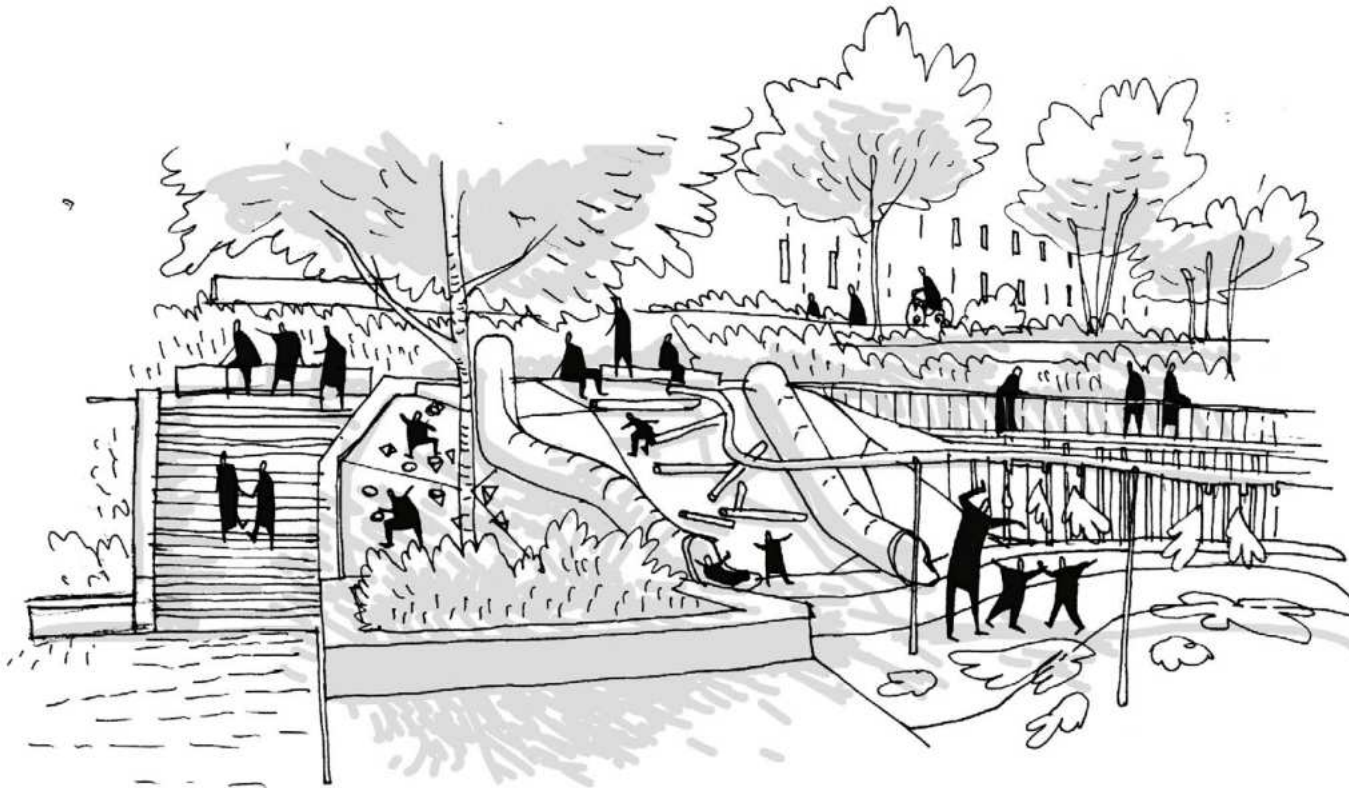
RÉVÉLER ET RENFORCER LES USAGES EXISTANTS

• Activités maintenues • Activités relocalisées • Activités nouvelles



FRONTAGE EST – MATIN D'AUTOMNE AU MARCHÉ DEPUIS LES RIVES DE LA RIPONNE 2

La rive végétalisée du front Est s'intègre dans la continuité géographique dans laquelle elle s'inscrit. Elle permet de créer une continuité dans les circulations en reliant les différents niveaux de la place. Cet espace arboré offre également un havre de détente et de loisir. **Les familles s'y rassemblent, les enfants jouent à l'ombre des arbres, et les passants profitent d'un moment de pause pour observer l'effervescence du marché ou des événements qui animent le cœur de la place.** Ces rives deviennent ainsi un lieu privilégié, à la fois espace de transition et refuge apaisant sur les rives de la Riponne.



HALTE JEUX DE LA GRENETTE

L'espace récréatif de la Grenette est repensé pour amplifier son rôle au cœur de la place. Désormais doté d'un véritable adressage à la place, son côté accessible et accueillant est renforcé, conçu autant pour ses usager.e.s que pour les visiteurs de la Riponne. **L'aménagement est enrichi d'une zone dédiée aux jeux d'enfants, comprenant des toboggans et un mur d'escalade ingénieusement intégrés à la rive Est en jouant de sa topographie.** Sur le plateau Nord de Rumine, de nouvelles installations ludiques destinées aux adolescents et jeunes adultes viennent compléter l'offre, favorisant une expérience intergénérationnelle de la place. **Le centre de la place ainsi que ses terrasses surélevées deviennent un véritable lieu de partage et de rencontre.** Ces espaces accueillent différentes initiatives associatives et coopératives avec notamment le marché au cœur de place et des commerces locaux au sein de Riponne 10. Véritable cœur battant de la place, ces lieux offrent un cadre propice pour valoriser les acteurs locaux et les pratiques collaboratives.



FRONTAGE SUD – MOMENTS DE CONVIVIALITÉ EN DÉBUT DE SOIRÉE HIVERNALE 4

Le Frontage Sud offre un cadre intime et dédié au musée Arlaud. Cette petite placette nichée au cœur de ce front se révèle comme un lieu de rencontres à l'atmosphère douce. Le palais Arlaud retrouve une place de choix au sein de la place de la Riponne, la couverture du métro est allégée et permet une meilleure visibilité sur ce monument historique depuis le centre de la place. A l'échelle du front, il est mis en scène à travers un plan d'eau. **En toile de fond, au Sud-Ouest, la connexion retravaillée entre la rue du Valentin et la rue du Tunnel souligne la fluidité des circulations et l'ouverture de cet espace nécessaire pour accueillir ce hub de mobilités.** En point de fuite, la cathédrale de Notre-Dame du Valentin se dessine.

LA COUVERTURE DU MÉTRO

Les deux anciens édifices fermés et opaques, qui abritaient autrefois les accès au métro et au parking, laissent place à une couverture légère et ouverte, transformant l'espace en un lieu de passage fluide et accueillant. Cette intervention élimine les barrières visuelles et physiques, offrant une nouvelle transparence à travers la place. **Cette structure légère vient encadrer et abriter les émergences du métro et du parking.** Elle adopte une structure fine, avec des poutres de toiture assemblées sur un même plan pour minimiser la hauteur, tout en couvrant de grandes portées. La couverture est entièrement réalisée en bois comme les autres extensions réalisées sur les rives de la place pour le pavillon du café-vélostation et le restaurant mais également les abris-bus. **Positionnée parallèlement au palais Arlaud, la couverture s'oriente parallèlement à la fontaine, recréant un sentiment de placette et effaçant l'impression d'un espace relégué à un simple « arrière ».** Le programme du kiosque est réorganisé pour s'intégrer dans un pavillon d'angle lié à la vélostation, directement accessible et visible depuis la couverture, améliorant ainsi son attractivité et son usage. Pour enrichir l'animation quotidienne, les foodtrucks installés sur le parvis bénéficient de nouvelles zones d'assises ombragées sous les arbres.



**CROISEMENT VALENTIN-TUNNEL**
UNE INTERMODALITÉ EFFICACE QUI FAIT ESPACE PUBLIC

La Riponne se transforme en un véritable hub d'interconnexion de mobilité douces, mettant en avant les déplacements piétons et vélos, leur interface avec les bus, le métro et les parkings, tout en offrant un accès direct à d'importants équipements publics comme les musées Rumine et Arlaud et la Basilique. Elle se distingue comme un lieu clé dans la mise en œuvre de la politique climatique de Lausanne, visant la décarbonation de la mobilité d'ici 2030. Elle affirme son statut en proposant une stratégie ambitieuse et ce, avec un objectif spatial simple : celui de passer librement de la rue Neuve au BHNS puis à la place et au quai du métro, sans se soucier de rien d'autre que de la fraîcheur de l'air, de la lumière du jour et du sourire de son voisin. C'est en cela que l'intermodalité sera un réel espace public.

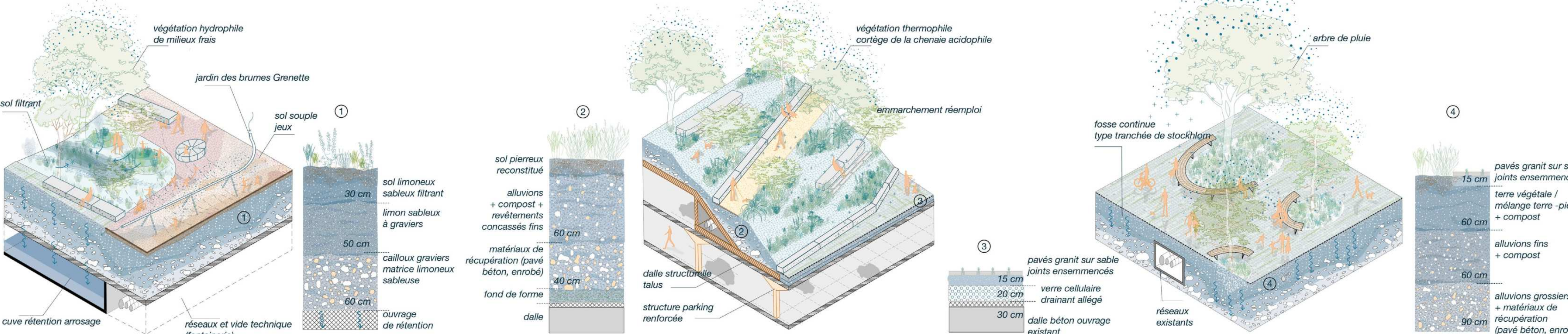
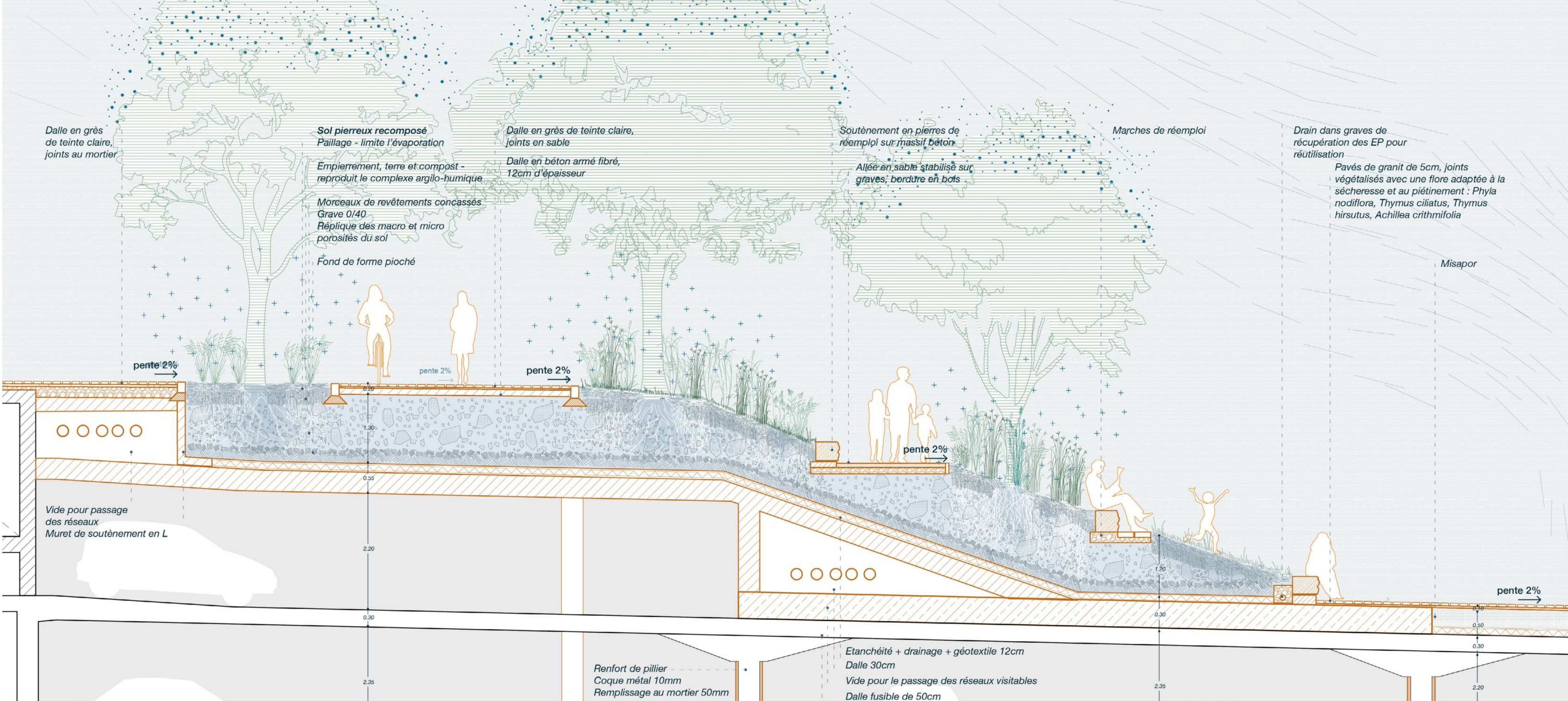
AMÉNAGEMENTS LUMINEUX ET TRAME NOIRE

La nuit venue, l'éclairage joue un rôle essentiel et notamment à la Riponne pour assurer un espace pour toutes et tous. Les réponses apportées sont d'autant plus spécifiques que le site va se doter d'un patrimoine arboré remarquable : l'éclairage doit être respectueux de la flore présente et de la faune qui y évoluent tout en offrant une ambiance agréable et sécurisée. La nuit, la trame noire doit permettre une reconnexion avec le ciel nocturne en proposant une ambiance lumineuse créant l'équilibre entre les différentes composantes nocturnes du site.

L'environnement nocturne accompagne les intentions paysagères et architecturales au plus près : nous proposons un éclairage à l'échelle piétonne, intégré en mobilier, en murs, où le bâti est mis à contribution. Deux pôles lumineux plus présents se dessinent à chaque extrémité de la place. Au Sud, une lumière chaude et généreuse accompagne les sorties de métro, les espaces extérieurs sont éclairés par une lumière confortable et douce émanant des bancs en périphérie des arbres. Au Nord, en sous face du passage créé sous l'immeuble Riponne 10 une installation lumineuse, semblable à une boule à facettes, capte la lumière ambiante et la renvoie en milliers de petits éclats. Le centre de la place bénéficie d'un éclairage très bas - encastrés en sol ou intégrés en banc - et accompagne les déplacements des usagers e.s. Les talus paysagés sont révélés par une lumière diffuse et chaude intégrée sous les bancs, laissant le regard passer au dessus. Une lumière chaude éclaire le palais Rumine dans sa partie basse : une mise en valeur patrimoniale douce, permettant de ne pas être en concurrence avec la flèche de la Cathédrale.

La question de la sécurité dans l'espace public

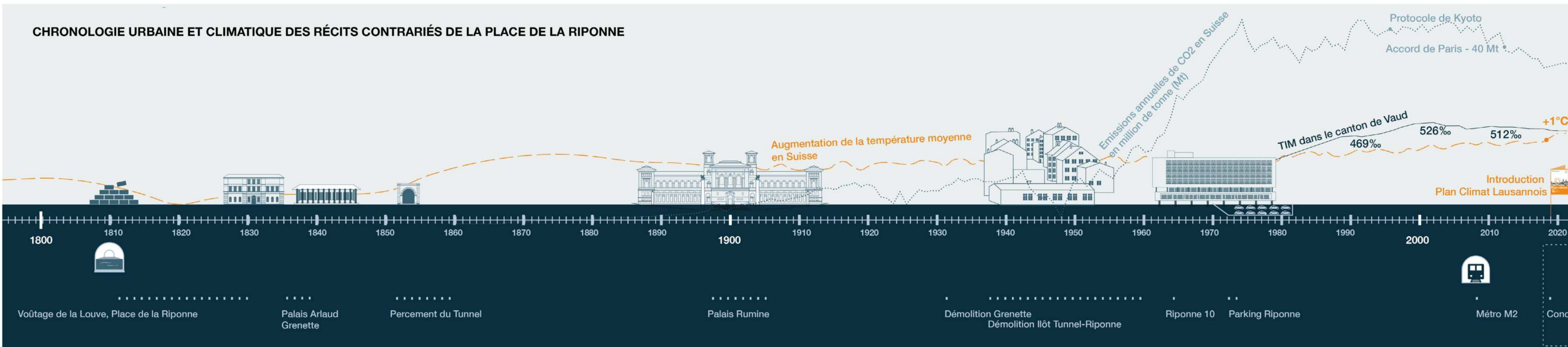
L'éclairage urbain influence directement la perception de sécurité des individus, perception variant en fonction du genre, de l'âge, des expériences personnelles liées au rapport à la nuit. La lumière joue ici un rôle fondamental dans l'inclusion : un espace éclairé avec douceur, avec une attention particulière sur le confort visuel (aucun point lumineux visible agressif vers les yeux). Aussi, l'ombre doit être générée avec parcimonie, en douceur afin d'offrir à tous un environnement de tranquillité et de visibilité.

**COUPE CONSTRUCTIVE DE L'AMÉNAGEMENT DE LA BERGE OUEST** - échelle 1:50

MILIEUX DE LA HALTE JEUX-GRENETTE - sol filtrant

MILIEUX DES RIVES OUEST ET EST - sol fin reconstitué et sol drainant allégé

MILIEUX CROISEMENT VALENTIN - sol épais reconstitué - pleine terre

**LES SOLS DE LA PLACE DE LA RIPONNE**

L'enjeu de la place de la Riponne est de trouver du sol. La majorité de la surface de la place est occupée par des emprises en infrastructure limitant les possibilités de plantations. Notre démarche est de tirer parti de chaque interstice de pleine terre pour planter et permettre à l'eau de s'infiltrer dès que possible.

Pour remédier aux épaisseurs limitées de sol, les fosses plantées sont connectées entre elles permettant aux végétaux d'étendre leur système racinaire horizontalement.

Les réseaux sont évités ou exceptionnellement gagnés pour pouvoir planter à proximité.

Au centre de la place, le remblai existant est remplacé par un remblai allégé améliorant la capacité de rétention d'eau et optimisant les charges à reprendre sur la dalle du parking.

**POSTURE ÉCONOMIQUE**

Deux éléments structurent la stratégie économique adoptée : la conservation structurelle du parking de la Riponne et la conservation de sa fonctionnalité.

Des solutions ont été trouvées pour proposer une alternative à la reprise complète de la dalle du parking qui aurait engendré des coûts considérables ainsi que d'importantes nuisances sur le fonctionnement normal du parking, à savoir :

- Remodelage de la place par un matériaux 10x plus léger qu'un remblai traditionnel (Misapor). Cela permet de contrebalancer les recharges du nivellement tout en conservant la capacité de portance de la dalle
- Renforcements ponctuels de la dalle par la mise en place de dalles fusibles implantées dans la mesure du possible dans l'axe des piliers porteurs du parking
- Renforcements ponctuels des piliers par ceinturage
- Limitation de l'emprise de la structure en sous-sol pour conserver au maximum les places de parking
- Interventions et structures légères pour les nouvelles constructions (pavillon café-kiosque, restaurant, ombrière, couverture métro) ;
- Remplir des structures déposées pour des aménagements (bordure, marches...) et de remblais non pollués de la place pour les sols
- Conservation de Grenette qui a déjà été refaite récemment et extension
- Une étude spécifique des réseaux enterrés a été réalisée pour déterminer les conflits potentiels et éviter dans la mesure du possible une éventuelle déviation de ces réseaux.
- La réutilisation de l'eau pluviale pour l'arrosage et le nettoyage est également intégrée au projet et peut être citée dans le cadre de la démarche d'économie financière en sus des aspects écologiques qui en découlent.

Concentration de l'effort dans des éléments précis et importants pour le projet avec des points de dépenses prioritaires
Les travaux structurels de gros œuvre constituent un point de dépense prioritaire du projet, à savoir :

- Déplacement de la trémie sur la rue du Tunnel pour permettre une meilleure organisation de l'espace urbain extérieur
- Renforcement de la structure du parking par des dalles fusibles pour permettre la création de talus et ainsi créer des espaces plantés à proximité de la place et également pour la création de nouvelles constructions (pavillon café-kiosque, restaurant...)
- Abaissement de la dalle du cinéma afin de libérer du volume pour la plantation et création du bassin de gestion des eaux dans l'espace restant.

Rôle de prescripteur du projet

Le projet mise sur un futur plan de rénovation du bâtiment de Riponne 10 qui pourrait intégrer le parti pris développé pour s'ouvrir sur la place et y prendre une place particulière. En dehors des modifications prévues dans les espaces communs (ascenseurs, coursives), la transformation de Riponne 10 est hors périmètre et n'est pas intégrée dans les métrés (démolition RDC pour création de passage, réaménagement intérieur).

Les modifications dans Rumine sont également hors périmètre.

FAISABILITÉ STRUCTURELLE

La démarche générale concernant la structure existante du parking consiste à :

- améliorer la situation existante en remplaçant le remblai actuel par un remblai allégé
- positionner les surcharges selon les points porteurs existants renforcés
- intégrer des points porteurs intermédiaires sans entraver le fonctionnement du parking
- créer des structures légères en bois ne nécessitant pas de reprises en sous œuvre

**QUELS NOUVEAUX RÉCITS DANS UN MONDE AUX CONDITIONS INSTABLES ?**